

MINISTRE DE LA REFONDATION DE L'ETAT

====°°====

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

====°°====



**MOT INTRODUCTIF DU MINISTRE DE LA REFONDATION DE
L'ETAT, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

**A LA CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DE LA STRATEGIE DE
VULGARISATION À L'OCCASION DE LA SESSION D'APPROPRIATION DU
PROJET DE CONSTITUTION A L'INTENTION DES ACTEURS DE LA PRESSE ET
DES MEDIAS SOCIAUX**

Bamako, le 15 Mai 2023

- **Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement ;**
- **Mesdames, messieurs les membres du gouvernement ;**
- **Mesdames, messieurs les membres du Comité de pilotage de la stratégie de vulgarisation du projet de Constitution ;**
- **Messieurs les Experts ;**
- **Mesdames, messieurs les représentants de la presse ;**
- **Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités tout protocole observé ;**
- **Mesdames et messieurs.**

C'est pour moi un grand honneur, au nom du Comité de pilotage de la stratégie de vulgarisation du projet de Constitution, de prendre la parole à l'occasion de la session d'appropriation dudit projet de Constitution à l'intention des acteurs de la presse et des médias sociaux.

Il faut rappeler que c'est suite à l'instruction donnée au Gouvernement par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, **Son Excellence le Colonel Assimi GOITA**, lors du Conseil des Ministres du 15 mars 2023, qu'un Comité de Pilotage pour la Vulgarisation du Projet de Constitution fut créé par le Premier ministre, Chef du gouvernement, **Dr Choguel Kokalla MAIGA** et placé auprès du Ministère de la Refondation de l'Etat.

Ce comité comprend deux organes : une Commission interministérielle d'orientation stratégique et une Cellule de coordination, chargées d'élaborer, de valider et de mettre en œuvre la conception scientifique et pédagogique des documents de référence et d'assurer l'organisation matérielle et l'encadrement sécuritaire des activités.

- ✓ **Excellence M. le Premier ministre,**
- ✓ **Mesdames, messieurs,**
- ✓ **Distingués invités,**

Depuis le 29 mars 2023, le Comité de pilotage s'est mis à la tâche pour produire les documents d'orientation, concevoir les supports de communication et préparer la phase de la mobilisation citoyenne pour une meilleure connaissance et appropriation du contenu du projet de Constitution.

Plusieurs sessions de présentation et d’immersion à l’intention des Ministres et de leurs collaborateurs au sein du Comité de pilotage ont permis de dégager une meilleure approche de la stratégie de vulgarisation du projet de constitution et d’initier des supports, tels que des notes de présentation, des sketches, des microprogrammes, des affiches, des flyers, dépliants, et autres éléments audiovisuels.

Les activités d’appropriation dont le lancement officiel est couplé avec la première session à l’intention des acteurs de la presse et des médias se dérouleront du 15 au 30 mai 2023 sur l’ensemble du territoire et dans les pays de forte concentration des Maliens établis à l’extérieur.

Le programme prévoit, dès cette semaine, trois sessions d’appropriation à l’intention des forces vives de la nation à Bamako, des séances de vulgarisation dans les casernes et garnisons, dans les écoles et dans les universités à travers des leçons-modèles et des conférences, puis des missions d’appropriation dans les régions, ainsi que dans les pays de forte concentration des Maliens établis à l’extérieur, en présentiel ou par visio-conférence.

Toutes ces sessions sont animées, à titre principal, par les Membres du Gouvernement, appuyés par leurs collaborateurs, les Ambassadeurs et les Experts de la Cellule de coordination.

A l’évidence, la mise en œuvre de cette stratégie de vulgarisation gouvernementale répond à une exigence de vérité et de redevabilité à l’égard des Forces vives maliennes qui ont accepté de prendre part aux Assises Nationales de la Refondation : paysans, artisans, ouvriers, commerçants, notabilités, élus locaux, agents publics et du secteur privé, hommes, femmes et jeunes, tous s’étant exprimé en toute liberté, sur les paramètres de la crise profonde qui a fortement ébranlé notre Nation.

A l’issue de débats constructifs, les Forces vives de la Nation malienne ont formulé 517 recommandations, le tout ayant été traduit en Cadre Stratégique de la Refondation de l’État assorti d’une vision bâtie sur cinq axes stratégiques déclinés en Plan d’actions de Refondation de l’État, avec 25 actions portant sur les questions politiques et institutionnelles.

- ✓ **Mesdames, messieurs,**
- ✓ **Distingués invités,**

A propos de réformes politiques et institutionnelles, l'on se rappelle que le Mali indépendant a connu jusque-là trois constitutions consacrant trois républiques, et nous nous apprêtons à approuver en référendum un projet de nouvelle Constitution le 18 juin prochain.

C'est dans sa volonté inébranlable de donner suite aux recommandations des ANR, que le Président de la Transition, Chef de l'Etat a, par décret du 10 juin 2022, créé Commission de rédaction de la nouvelle Constitution, constituée de 25 personnalités compétentes dans divers domaines.

A la recherche d'un large consensus, cette Commission a entrepris de consulter « l'ensemble des forces vives de la Nation », tout en prenant en compte les résultats des travaux de l'ensemble des tentatives infructueuses de réforme constitutionnelle de ces trente dernières années : 2002, 2012, 2017 et 2019, ainsi que les conclusions de différents foras nationaux sur la question, comme la Conférence d'entente nationale, le DNI, les ANR, etc.

Ainsi, l'avant-projet de Constitution a été élaboré suivant un large processus participatif et inclusif associant les Institutions de la République, les partis politiques, les organisations de la société civile, les légitimités traditionnelles, les confessions religieuses, les faïtières du monde rural, du secteur privé, des forces syndicales et de la presse, les acteurs du monde artistique et culturel, les forces armées et de sécurité, les groupes signataires et ceux de l'inclusivité de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et la Diaspora, etc.

Revêtant souvent la forme de saisines par lettres, de rencontres ou de séances d'écoutes, les consultations se sont déroulées aussi bien à Bamako et qu'à l'intérieur du Mali. Elles ont également impliqué les usagers d'internet à travers le site Web de la Commission, tant parmi les Maliens établis à l'extérieur que parmi ceux de l'intérieur.

A la remise de l'avant-projet de constitution, et à la demande expresse du Président de la Transition, les membres de la Commission de rédaction ont procédé à des restitutions sur le contenu de l'avant-projet auprès des mêmes Forces vives.

Les réactions suscitées à la suite de ces séances de restitution ont retenu l'attention des Hautes autorités de la Transition, et par la suite, elles ont été transmises à une nouvelle Commission dite de finalisation du projet de Constitution, créée par le Président de la Transition, suivant un décret du 19 décembre 2022.

Mieux que la Commission de rédaction qui était plutôt un organe technique relativement restreint, la Commission chargée de la finalisation a compté 72 membres avec les représentants de toutes les Forces vives précitées, munies de leurs observations et contre-propositions.

La Commission de finalisation s'est livrée à l'examen attentif de tout le texte de l'avant-projet et a procédé, après des échanges approfondis, à l'adoption d'un certain nombre d'amendements et de reformulations dans le sens de l'enrichissement et de l'amélioration du texte. Il est important de souligner que tous les amendements ont été adoptés, après débats, par consensus.

- ✓ **Excellence M. le Premier ministre,**
- ✓ **Mesdames, messieurs,**
- ✓ **Distingués invités,**

De tout ce qui précède, il est incontestable que le projet de Constitution est le produit de larges concertations qui ont impliqué l'ensemble des acteurs sur tout le territoire.

Et, jamais le processus d'élaboration d'une Constitution au Mali n'a été autant inclusif et participatif, que celui que nous vivons aujourd'hui.

A imaginer simplement le niveau de consultation, de participation, d'écoute et d'implication des populations ou de leurs représentants, quand nous mettons en parallèle le processus d'aboutissement du présent projet de Constitution avec ceux des trois Constitutions de 1960, 1974 et 1992 que nous avons connues jusque-là, nous pouvons affirmer, sans risque de se tromper, que nous avons là entre nos mains le projet de Constitution véritablement voulu et élaboré par « le Peuple malien ».

D'ores et déjà, nous saluons l'engagement patriotique et l'engouement nourri des Forces vives maliennes, de l'intérieur et à l'extérieur, qui se sont déjà mises à la tâche pour partager le contenu novateur et fécond du projet de Constitution, à travers débats, forums populaires, meetings, conférences, émissions médiatiques, dans toutes les langues nationales. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de nos chaleureux encouragements, au nom des plus Hautes autorités de la Transition.

Pour terminer, je voudrais souhaiter à chacune et à chacun une bonne écoute de la présentation du projet de Constitution suivie d'échanges riches et fructueux dans le sens d'une meilleure appropriation dudit projet de Constitution, instrument à vocation fondatrice de Notre Mali Koura, que dis-je, de notre Future Quatrième République.

Qu'Allah Bénisse le Mali, et Protège les Maliens !

Je vous remercie pour votre aimable attention.